

Rolf Quosdorf

Le 7 Novembre 2000

Mme. Anne-Lyne Boutin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Qué. G1R-6A6

Télécopieur: 418-643-9474

**Objet: LIGNE BITERNE à 315 Kv GRAND-BRÛLÉ-VIGNAN
VARIANTE CROISEMENT CHEMIN VEDÉE ET DE LA RIVIÈRE
MASKINONGÉ
Consultation Publique le 13 Novembre, 2000 à Huberdeau .**

Chère Mme. Boutin,

Je vous ai téléphoné cette semaine concernant ma participation à la consultation publique à Huberdeau le 13 Novembre, 2000 à 19h.

Mon mémoire est la Demande d'Audiances Publique, ci-incluse, que Monsieur Paul Bégin m'a envoyée.

De plus, je me permets d'inclure une de mes lettres que j'ai envoyée à Monsieur Bélanger de Hydro Québec.

J'espère que ceci sera suffisant et je vais vous rencontrer le 13 Novembre, 2000 à Huberdeau

Veillez agréer, Chère Madame Boutin, mes salutation très distinguées.

Rolf Quosdorf
Rolf Quosdorf

Ci-joint: 3 Pages

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre_menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Rolf Quosdorf vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences, etc...)

La ligne en question ne va pas servir la population des municipalités indiquées par Hydro Québec.

Dévaluation du terrain.

Changement la traversée du ch. Vendée et de la rivière Machinongé à feu.

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

Je suis le propriétaire de La destruction de ma plantation de pins et ma forêt.

P10 - RG: 01 PC=04

La destruction de la faune et de la flore.

P11 - RG: 01 PC=04

P12 - RG: 01 PC=04

Le lot que vous avez l'intention d'utiliser a été promis à mon fils

Canton d'Amersst

Andreas Quosdorf pour y bâtir un chalet. L'installation de la ligne ci-haut mentionnée détruirait cette propriété et les lots voisins seraient inutilisés.

Bien à vous,

Rolf Quosdorf
(votre signature)

Rolf Quosdorf

POSTE RECOMMANDÉE

Le 24 juillet 2000

Monsieur Noel Bélanger
Unité des relations avec le milieu
Direction régionale des Laurentides
Hydro-Québec
333, Jean-Paul Hogue
Saint-Antoine, Québec
J7Z-6Y3

**Objet: LIGNE BITERNE à 315 Kv GRAND-BRÛLÉ-VIGNAN
VARIANTE CROISEMENT CHEMIN VENDÉE ET DE LA RIVIÈRE
MASKINONGÉ**

Monsieur,

je suis le propriétaire d'une partie des lots P10 - RG:01, PC:04
P11 - RG:01, PC:04
P12 - RG:01, PC:04

Je suis en possession du compte rendu de la rencontre du 14 juin 2000, à l'Hôtel de Ville, 124 chemin Saint-Louis, Amherst.

Malheureusement, je n'étais pas capable de participer à la rencontre, main j'aimerais vous faire parvenir mon désaccord formel concernant la ligne ci-haut mentionnée qui traverse ma propriété pour des raisons suivantes:

1)

La destruction de ma plantation de pins et ma forêt.

2)

Le lot que vous avez l'intention à utiliser a été promis à mon fils Andreas Quosdorf pour y bâtir un chalet. L'installation de la ligne ci-haut mentionnée détruirait cette propriété et les lots voisins seraient inutiles.

3)

La destruction de la faune et de la flore.

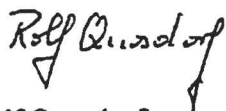
-2-

4)

La ligne en question ne va pas servir la population des municipalités indiquées par vous.

J'espère que vous comprenez que je m'oppose absolument au projet en question et que vous allez l'annuler.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleures.



Rolf Quosdorf

c.c.:

- M. André Cayer, président Hydro-Québec
- M. Jean-Guy Galipeau, maire, Municipalité d'Amherst
- M. André Lord, conseiller, Municipalité d'Amherst
- Mme. M. Millaire, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Québec
- Maître Jean-Pierre Cardinal, Avocat